

COMMUNIQUE

Montpellier, le 22 avril 2025

Chiffre d'affaires et résultats annuels 2024

Un exercice réussi sur le plan opérationnel

CA de 72 M€, en hausse de +36% sur les opérations courantes

BtoC : base de plus de 85 000 clients à fin 2024, en ligne avec les prévisions

BtoB : succès du déploiement de l'offre avec 17 GWh livrés en 2024, contre 2 GWh en 2023

EBITDA de 5,6 M€ contre -2,4 M€ en 2023 à périmètre comparable

Perspectives 2025

Cap vers les 100 000 compteurs énergie BtoC

Développement d'offres flexibles à destination des grands comptes sur le BtoB

La société Mint (**FR0004172450**), fournisseur de services Energie et Telecom éco-responsables, publie son chiffre d'affaires et ses résultats annuels 2024.

Le chiffre d'affaires annuel 2024 intégrant les reventes d'énergie s'élève à 72,2 M€ contre 86,9 M€ (hors toutes taxes, ci-après « HTT ») au 31 décembre 2023.

En M€ - publié	Exercice 2023	Exercice 2024
Chiffre d'affaires hors toutes taxes	86,9	72,2
Marge brute	29,2	15,4
EBITDA	20,2	5,6
Résultat exceptionnel	0,3	-2,5
Résultat net	16,5	0,4

Pour rappel, en 2023, le chiffre d'affaires généré par les reventes d'énergie avait représenté 38,0 M€ contre 5,5 M€ en 2024. A périmètre comparable (retraité des reventes d'énergie), le chiffre d'affaires 2024 des activités courantes s'élève à 66,7 M€ contre 48,8 M€ en 2023, soit une hausse des ventes de 36%.

En M€ - périmètre comparable*	Exercice 2023	Exercice 2024
Chiffre d'affaires hors toutes taxes	48,8	66,7
Marge brute	6,6	15,4
EBITDA	-2,4	5,6

* Périmètre comparable : périmètre s'entendant hors reventes d'électricité ou de certificats

Poursuite de l'acquisition BtoC Electricité et Gaz, déploiement réussi du BtoB

En 2024, la Société a poursuivi ses actions commerciales visant à développer son parc clients BtoC au travers de ses offres électricité et gaz et étendre sa base de clients BtoB après le lancement de ses offres destinées aux professionnels en 2023. A fin décembre, les efforts marketing engagés par la Société au cours de l'exercice ont permis à la base clients énergie de dépasser les 85 000 compteurs. Cette conquête commerciale se traduit par une hausse du chiffre d'affaires de la fourniture d'énergie qui ressort à 64,7 M€ (dont 7,0 M€ au titre de l'activité gaz dont les ventes ont plus que doublé par rapport à 2023). Le chiffre d'affaires de l'activité télécoms s'élève à 2,0 M€.

En analysant en détail cette répartition, il ressort que :

- **La fourniture d'électricité aux clients BtoC** est en hausse de 27% représentant un montant de 54,7 M€ contre 43,1 M€ en 2023. A fin décembre 2024, le portefeuille clients de Mint enregistrait plus de 76 000 compteurs électricité. Ces bonnes performances sont à l'origine d'une marge brute de 11,9 M€ sur la période, contre 4,9 M€ sur la période précédente.
- **La fourniture d'électricité aux clients BtoB**, a permis de générer un chiffre d'affaires de 3,0 M€ contre 0,4 M€ en 2023. Ce succès s'explique par une stratégie commerciale efficace visant des secteurs prioritaires tels que les activités immobilières, l'hôtellerie et la restauration ou encore le commerce de détail sur lesquels la Société est en mesure de faire valoir son expertise au travers de son *track-record*. La marge brute du segment BtoB s'élève à 0,8 M€ à fin décembre 2024.
- Enfin, les marges brutes relatives aux **activités gaz et télécoms** ont représenté respectivement 2,1 M€ et 0,6 M€ en 2024 (contre respectivement 1,0 M€ et 0,9 M€ en 2023).

Au global, la marge brute de l'activité fourniture d'énergie à périmètre comparable (hors revente d'électricité) s'élève ainsi à 14,8 M€ contre 5,9 M€ en 2023. Pour rappel, la marge brute globale 2023 intégrait une marge brute non récurrente sur les reventes d'électricité de 18,1 M€ ainsi qu'un produit ponctuel de 4,5 M€ relatif au versement du « complément de prix » de l'ARENH de l'exercice 2022.

Cette progression s'explique par la hausse des volumes livrés malgré des marchés dont les prix sont globalement baissiers sur la période.

Bon niveau de rentabilité opérationnelle

L'EBITDA s'élève à 5,6 M€ correspondant à une marge de 7,8% du chiffre d'affaires de la période, contre 20,2 M€ en 2023. Cependant, retraité de la marge brute non récurrente évoquée ci-avant, l'EBITDA 2023 ressort à -2,4 M€.

Cette évolution est d'autant plus favorable que la Société a procédé d'une part à des recrutements stratégiques en 2023 dont l'impact en année pleine a été enregistré sur 2024 et d'autre part intensifié ses efforts marketing dans un contexte concurrentiel renforcé. En effet :

- Les charges de personnel ressortent en hausse de 0,6 M€ à 3,9 M€ correspondant au recrutement de profils spécialisés en *energy management, IT et business development*. Ces renforts doivent permettre à Mint de franchir un nouveau cap dans l'accompagnement que la Société va proposer à ses clients BtoB avec de nouveaux services en matière d'optimisation énergétique ;
- Les efforts marketing s'élèvent à 4 M€ contre 1,6 M€ en 2023. La Société précise par ailleurs que près de 2,5 M€ de coûts d'acquisition clients directs ont été immobilisés. Dans un contexte de concurrence accrue, les couts d'acquisition BtoC par client ont augmenté de +9% en acquisition directe par rapport à l'exercice précédent ;
- Illustration de la discipline financière toujours stricte de la Société, les frais généraux baissent de 0,3 M€ à 2,2 M€ en dépit de la hausse des effectifs ;
- Malgré la hausse du chiffre d'affaires, les créances douteuses sont en baisse à 2,2 M€ contre 2,6 M€ sur l'exercice 2023. Elles représentent désormais 3,3% du chiffre d'affaires (hors reventes d'électricité) contre 5,4% à fin décembre 2023 (également hors reventes d'électricité). Cette évolution remarquable est le fruit d'efforts et d'investissements sur les outils et méthodes visant à limiter les impayés pendant l'exécution du contrat et à maximiser le recouvrement.

Un résultat net marqué par une provision exceptionnelle à titre conservatoire

Le résultat exceptionnel en 2024 s'élève à -2,5 M€ contre 0,3 M€ en 2023. Il intègre la contribution liée au bouclier tarifaire mis en place en 2022 à hauteur de 3,9 M€ correspondant au gel des TRV en 2022.

Le résultat exceptionnel intègre également une provision de 6 M€ correspondant au montant de la sanction proposée dans une notification reçue par la Société le 10 avril 2025 à l'issue de l'instruction du dossier soumis au Comité de Règlement des Différends et des Sanctions (CoRDiS) par la Présidente de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les observations de la Société devront être adressées au plus tard le 12 mai 2025 pour répondre à cette notification avant une audience à venir devant le CoRDiS qui statuera sur une éventuelle sanction. La décision du CoRDiS pourra faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Cette proposition de sanction fait suite à une enquête diligentée par la Présidente de la CRE, laquelle visait à établir la conformité des pratiques de la Société au dispositif d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) sur l'année 2022.

La Société conteste fermement les griefs formulés à son encontre et la proposition de sanction. Elle entend répondre point par point aux griefs en démontrant avec vigueur qu'elle a agi en totale conformité avec la réglementation.

Dans l'attente de la décision du CoRDiS, l'application des règles comptables et du principe de prudence conduit la Société Mint à provisionner l'intégralité du montant de la sanction proposée au CoRDiS.

La mise en œuvre de cette mesure comptable à titre purement conservatoire impacte mécaniquement le résultat net qui ressort à 0,4 M€ contre 16,5 M€ en 2023. Sans cette provision exceptionnelle, le résultat aurait été de 6,4 M€.

Une situation bilancielle particulièrement robuste

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 29,2 M€ contre 28,7 M€ au 31 décembre 2023.

Au global, la trésorerie brute s'élève à 46,2 M€ au 31 décembre 2024 contre 57,6 M€ au 31 décembre 2023. Retraitée des dettes financières (constituées de 2 PGE s'élevant à 10,8 M€ et amortis jusqu'en novembre

2027 et juin 2028 respectivement), la trésorerie nette d'endettement au 31 décembre 2024 ressort à 35,3 M€ contre 37,5 M€ au 31 décembre 2023.

La variation brute de trésorerie s'explique pour l'essentiel par l'EBITDA de l'exercice (+5,6 M€) compensé par :

- L'augmentation du BFR en lien avec l'activité (-4,4 M€), incluant une augmentation de stocks de certificats ponctuelle de 2,6 M€ ;
- Les décaissements d'IS (-5,6 M€), notamment le paiement du solde d'IS de l'exercice précédent (3,5 M€) compte tenu des résultats élevés de l'exercice 2023 ; et
- Le remboursement des dettes financières (-5,4 M€), dont le remboursement des avances de l'état pour 3,0 M€ qui solde les dispositifs de bouclier tarifaires de 2022 et 2023.

En 2025, prudence mais confiance

Franchir le cap des 100 000 compteurs énergie

Mint entend à nouveau franchir le cap des 100 000 compteurs BtoC, cap que la Société avait atteint avant la crise de l'énergie.

Dans cette perspective, la Société entend maintenir ses efforts marketing sur un marché BtoC toujours plus concurrentiel tant sur les propositions tarifaires que sur les promesses de différenciation de l'offre. Sur ce segment de marché, en termes de chiffre d'affaires, la baisse des TRV devrait en partie être compensée par la hausse des volumes attendus.

Sur l'offre BtoB, la Société dispose aujourd'hui d'un « pipe » commercial en progression constante. Pour rappel, à fin septembre, la Société s'était engagée à fournir près de 50 GWh à ses clients BtoB (compteurs C2-C4). A date, ses engagements dépassent les 145 GWh dont 43 GWh pour l'exercice 2025.

Au-delà de la croissance attendue après les premiers succès commerciaux sur tous ses verticaux cibles (Immobilier, hôtellerie/restauration, commerces de détail...), la Société entend ainsi se positionner comme un partenaire de confiance ayant une vue complète des problématiques énergétiques du client et offrant des solutions aussi bien du côté de la fourniture que de la production, et optimisant le mix énergétique en fonction des besoins et contraintes de chaque client.

Le niveau de la trésorerie constitue un élément essentiel de la stratégie de Mint qui permettra à la Société de :

- Mener à bien son plan de transformation et de croissance intégrant la diversification de ses canaux d'acquisition et de ses offres afin de cibler des clients BtoC à plus haut potentiel ; et
- Investir dans le développement commercial de l'activité de fourniture BtoB afin d'accélérer la croissance du Chiffres d'Affaires.



**Coté sur Euronext Growth by Euronext™ ISIN : FR0004172450
Code mnémonique : ALMIN**

www.mint.eco

SEITOSEI. ACTIFIN

Benjamin LEHARI

Consultant 01 56 88 11 25
benjamin.lehari@seitosei-actifin.com

Isabelle Dray

Presse 01 56 88 11 29
Isabelle.dray@seitosei-actifin.com